



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial

Rennes, le

14 AVR. 2026

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par : Louis-Marie SIMON

Tél. : 02 21 86 23 29

Courriel : louis-marie.simon@ille-et-vilaine.gouv.fr

Madame et Messieurs les maires,

Veillez trouver ci-joint un exemplaire numérique du dossier de demande d'autorisation environnementale, un avis, un certificat d'affichage et une copie de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique **du mardi 2 juin 2026 (9h00) au mercredi 2 septembre 2026 (17h00)**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENERSUD en vue du projet d'extension de la chaufferie de la Courrouze sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande.

L'avis d'enquête devra être affiché, non seulement à la mairie et dans le voisinage de l'établissement projeté, mais aussi dans tous les lieux et endroits où l'attention du public peut être facilement attirée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, **soit le 18 mai 2026 au plus tard.**

Vous vous assurerez de la permanence de cet affichage pendant toute la durée des opérations.

La consultation sera également annoncée par nos soins, aux frais du pétitionnaire, quinze jours au moins avant son ouverture, dans les journaux « Ouest France (35) » et « 7 Jours ».

Par ailleurs, il vous appartient, conformément à l'article R. 181-18 du code de l'environnement, de consulter votre conseil municipal et de l'inviter à donner son avis sur ce projet.

Cet avis devra être exprimé dans un **délai de deux mois** à compter la réception du présent courrier. Vous voudrez bien nous faire parvenir cet avis dans le même délai dès qu'il aura été exprimé.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale est consultable sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/construction-chaufferie-enersud-la-courrouze>

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
L'adjoint à la cheffe de bureau

Jean-Etienne LEMELLE

À destinataires *in fine*

Copie :

- Inspection des installations classées

Liste des destinataires

Madame Nathalie APPÉRE
Maire de Rennes
Hôtel de ville
Place de la mairie
35000 RENNES

Monsieur Sébastien GUÉRET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
3 rue de la mairie
35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

Monsieur David LE BORGNE
Maire de Chartres-de-Bretagne
Esplanade des Droits de l'Homme
Rue de Saint-Anthème
35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE

Monsieur Paul LE MEUT
Maire de Vezin-le-Coquet
8 rue de Rennes
35132 VEZIN-LE-COQUET